



ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER

PROCÈS-VERBAL

Réunion du : Samedi 6 décembre 2025
À : 10h00 – Siège de la LMF

Présidence : M. Eric BORGHINI

Liste des votants :

➤ Au titre des représentants des Clubs de Ligue :

- **District des Alpes** : SC VINONNAIS, CA DIGNE 04 F, ALLIANCHE F. CHAMPSAUR VALGAUDEMAR, US MOYENNE DURANCE, GAP FC 05, MOUVEMENT VERS UNE RURALITE SPORTIVE, FC SISTERON, LARAGNE SPORTS, FC MALIJAI, EM MANOSQUE.
- **District de la Côte d'Azur** : AS MONACO FC, AS CANNES, OGC NICE, RC GRASSE, ENT. S. CANNET ROCHEVILLE, AS VENCOISE, STADE LAURENTIN, US MANDELIEU LA NAPOULE, SC MOUANS SARTOUX, FC BEAUSOLEIL, AS FONTONNE ANTIBES, US PEGOMAS, US CAP D'AIL, FC MOUGINS CA, NICE FUTSAL CLUB, INTER CANNES, AS CAGNES LE CROS, ASM FUTSAL, RIVIERE FOOTBALL CLUB, AS MONACO FOOTBALL FEMININ.
- **District de Provence** : O. MARSEILLE, USPEG, SMUC, SC AUBAGNE AIR BEL, ES FOS, ENT. UGA ARZIV, JS ST JULIEN, AS PTT MARSEILLE, LUYNES SPORTS, CA CROIX SAINTE, BUREL F.C., AS GEMENOSIENNE, US CHEMINOTS GRANDE BASTIDE, US VENELLOISE, US 1^{er} CANTON, O. ROVENAIN, AS MARSEILLAISE ST LOUP 10^{ème} arr, BERRE SC, MINOTS DE MARSEILLE, SALON BEL AIR FOOT, FC SEPTEMES CONSOLAT, ST HENRI FC, FC LOISIRS MALPASSE, RC ROUSSET STE VICTOIRE OMNISPORTS, AS MARTIGUES SUD, MARIGNANE GIGNAC COTE BLEUE FC, GARDANNE BIVER FC, GRAND ST BARTHELEMY OMNISPORT, VOYONS PLUS LOIN, AS BUSSERINE, FUTSAL CLUB PORT DE BOUC, CARNOUX FC, FAM FEMININ, SOCCER CLUB AIX EN PROVENCE FEMININ, AS GRANSOISE, US MIRAMAS, FC ST VICTORET.
- **District de Grand Vaucluse** : USR PERTUIS, ST DIDIER ESPERANCE PERNOISE, O. BARBENTANE, STADE MAILLANAIS, AC VEDENE LE PONTET, FA VAL DURANCE, FC VILLENEUVE, AV. AVIGNONNAIS, LES MINOTS DU VASIO, SC COURTHEZON JONQUIERES.
- **District du Var** : AS BRIGNOLAISE, AS MAXIMOISE, GARDIA CLUB, UA VALETOISE, O. ST MAXIMIN, SIX FOURES LE BRUSC, RFC TOULON, FC RAMATUELLOIS, FC US TROPEZIENNE, US CUERS PIERREFEU, SC DRAGUIGNAN, EFC FREJUS ST RAPHAEL, TOULON EST FUTSAL, AS DE L'ESTEREL, TOULON METROPOLE FUTSAL, SC TOULON, TOULON TREMLIN, CS KING OF VAL DES ROUGIERES.

➤ Au titre des délégués représentant les clubs de District

- **District des Alpes** : M. Patrick BEL ABBES

- **District de la Côte d'Azur** : Mme LERDA ARNOUX Patricia, MM. Alain BROCHE, Jean-Jacques MILLO, Frédéric MINERVA, Patrick SCALA, Frédéric ARNAULT
- **District Grand Vaucluse** : Mme Amandine DOSSARD et MM. Christophe BENOIT, Bernard ALLIO, Georges VERA;
- **District de Provence** : Mme Sabrina DUFRESNE et MM. Frank KODJABACHIAN, Bedik BALTAYAN, François DURAND, Fabrice BOSCO, Chaib DRAOUI, Yassine DRAJA
- **District du Var** : Mme Catherine DARDON et MM. André VITIELLO, Albert DI RE, Jean Paul PERON, Antoine MANCINO, Bruno GIMENEZ

Assistant :

- M. Yassine KHELIF, Vice-Président – M. Vincent CASERTA, Secrétaire Général, M. Thierry BOREL, Trésorier Général, M. Pierre ALCOVERO, Secrétaire Général Adjoint
- Mmes Meriem CHAFRA, Sylvie REYNIER, MM. Philippe DI MARCO, Jean Louis DISTANTI, Lionel GAMBA

La séance est ouverte à 10h20

I. APPEL DES DELEGUES

Vincent CASERTA, Secrétaire Général de la LMF :

Mesdames et messieurs.

Au nom de la Ligue Méditerranée de Football, nous vous souhaitons la bienvenue au sein de la maison du football méditerranéen à l'occasion de cette Assemblée générale d'Hiver.

Nous sommes ravis de vous retrouver ce matin. Je vous propose de passer immédiatement à l'appel des délégués. Dans la mesure où vous avez tous émargé, nous ne procéderons pas à l'appel nominal.

Il ressort de l'émargement que le nombre de délégués présents s'élève à 118, le nombre de voix qu'ils détiennent s'élève à 2061 pour 2520 voix théoriques, ce qui correspond à 81,78 % des voix portées par l'ensemble des délégués composant l'Assemblée générale de ce jour.

Le quorum est donc atteint et je déclare cette Assemblée générale ouverte.

Avant de céder la parole au Président de la Ligue, Eric BORGHINI, je voudrais que nous ayons une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour notre football et qui nous ont malheureusement quitté depuis notre assemblée générale d'Eté. Je vous propose de vous lever pour observer un moment de recueillement en leur mémoire

Je vous remercie. Je passe la parole à Eric BORGHINI, Président de la Ligue Méditerranée de Football.

II. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR M. ERIC BORGHINI

M. Éric BORGHINI, Président de la Ligue Méditerranée de Football

Mesdames et Messieurs les Présidents et Représentants des clubs de Ligue,
Messieurs les Présidents de District, mes Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs les délégués des clubs de District,
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité de Direction,

Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

C'est avec un grand plaisir que j'ouvre cette Assemblée Générale d'Hiver, un peu plus d'un an après l'élection d'un nouveau Comité de Direction pour la mandature 2024–2028. Comme nous nous y étions engagés dans notre démarche RSO, nous poursuivrons dans les prochaines saisons le format dématérialisé, mais je suis heureux que nous puissions partager aujourd'hui ce moment essentiel de la vie démocratique de notre Ligue en présentiel.

Cette Assemblée Générale d'Hiver nous permet de clôturer définitivement la saison passée, d'approuver le rapport moral et financier, mais aussi de mesurer ensemble le chemin parcouru depuis un an et les engagements tenus dès la première année de cette nouvelle et dernière mandature, en ce qui me concerne.

Comme vous pourrez le constatez, nous aurons très peu de textes à présenter lors de cette AG et l'on peut s'en féliciter. Profitant de cet espace de liberté, il m'a donc semblé important de vous faire quelques focus sur des projets ambitieux et innovants de l'instance en faisant intervenir les Directions de la Ligue mais aussi Sports Emotion (anciennement EkinSports) partenaire majeur de la Ligue qui vous présentera la nouvelle gamme Nike de la saison avec des offres spécifiquement consenties pour l'occasion.

1. Une gouvernance apaisée et renforcée — engagement tenu

Dès le début de ce mandat, nous avons souhaité renforcer la collaboration entre toutes les instances du territoire méditerranéen.

C'était un engagement de campagne : intégrer les 5 Présidents de District au Bureau Exécutif de la Ligue.

Cet engagement a été tenu. Cette nouvelle gouvernance permet désormais de travailler dans un climat plus constructif, plus serein, plus proche des réalités du terrain.

Nous avons également franchi une étape importante dans le rapprochement avec les clubs par la création du Collège des Présidents des clubs régionaux ; pour que les clubs seniors et les clubs jeunes soient représentés au sein du CD avec voix consultative et ainsi participer aux travaux de la Ligue. Le 7 octobre dernier, le Comité de Direction a validé les premiers représentants :

- Stéphane BANOS, Président de Luynes Sport, pour les clubs seniors ;
- Patrick GRECO, Président du GAP F.C, pour les clubs régionaux jeunes.

C'est une avancée majeure pour une Ligue encore plus proche de ses clubs. Nous les inviterons très prochainement à une première réunion d'échanges pour qu'ils puissent porter la voix des clubs auprès de l'instance.

2. Une Ligue pleinement engagée dans la responsabilité éducative, sociale et sociétale

La Ligue Méditerranée poursuit sa place d'acteur majeur de la RSO au niveau national.

Cette année, nous avons officialisé le Comité de pilotage RSO, construit un plan régional robuste et lancé un accompagnement concret pour encourager l'organisation d'événements écoresponsables dans les clubs.

Nous testerons d'ailleurs ce dispositif innovant avec 4 Districts volontaires lors des finales départementales et régionales du Festival U13 PITCH.

Notre travail s'est poursuivi avec nos partenaires engagés : EVA, la Ligue PACA de Sport Adapté, le Comité Régional Handisport Sud PACA.

Nous devons continuer dans ce sens, parce que le football doit être un acteur responsable dans la société française.

Nous profiterons d'ailleurs de cette Assemblée pour remettre les kits aux clubs qui ont répondu positivement à notre offre habituelle de matériels recyclés avec notre partenaire EVA. Ce sont encore 50 clubs qui repartiront avec kit complet informatique (ordinateur fixe ou portable) pour un prix défiant toute concurrence à 100€.

La responsabilité éducative, sociale et sociétale de la Ligue passe également par une action déterminée contre toutes les formes de violence.

Cette saison, nous avons intensifié notre mobilisation sur ce sujet majeur, en renforçant les dispositifs de prévention, d'accompagnement et de sanction, en collaboration étroite avec les Districts et les services de l'État.

En octobre dernier, nous avons organisé au siège de la Ligue un Forum dédié au dispositif "Stop à la Violence", un temps d'échanges fort qui a réuni dirigeants, éducateurs, institutions partenaires et experts du domaine.

Cette journée a permis de présenter les outils existants travaillés en étroite collaboration avec l'OM, de partager de bonnes pratiques, mais aussi de rappeler notre volonté commune de bâtir des environnements plus apaisés autour de nos terrains.

Ce forum marque une étape importante dans la construction d'une culture de prévention et de responsabilité partagée, et nous poursuivrons ce travail avec détermination tout au long de la mandature.

3. Une image de marque renforcée et une visibilité accrue pour nos compétitions

Le développement de la marque LMF demeure un axe stratégique. Un travail important a été conduit pour moderniser notre image, développer nos produits commerciaux et renforcer notre présence auprès du public.

Le Club des Partenaires, particulièrement dynamique, a connu une croissance exceptionnelle cette année: plus nombreux, plus engagés, et générant des ressources supplémentaires visibles dans le rapport financier que vous présenteront notre Directeur Général et notre Trésorier Général dans quelques instants.

Nous avons également accéléré la valorisation de nos championnats régionaux, avec un travail structurant sur le naming :

- la R1 Seniors Aleo Innovation depuis la fin de saison dernière
- et dès janvier, la R1 Féminine Escates.

Après les Coupes Méditerranée qui sont soutenues par 3 partenaires depuis quelques saisons, c'est une nouvelle étape majeure pour donner plus de visibilité à nos compétitions.

Je tiens à souligner que les ressources générées grâce à ce développement partenarial ne servent pas uniquement à améliorer la visibilité de la Ligue : elles profitent surtout à nos clubs.

C'est grâce à ces partenariats que nous avons pu mettre en place la mise à disposition gratuite de caméras pour les équipes évoluant dans trois de nos championnats régionaux (R1 S, R1 F et U16G), permettant à nos clubs de disposer d'outils de captation et d'analyse auparavant réservés aux niveaux supérieurs.

Nous avons également mené des discussions très constructives avec la startup MyCoach, afin de permettre aux staffs techniques des équipes régionales concernées d'utiliser les mêmes outils d'analyse et de préparation que ceux des clubs professionnels.

Ces innovations, rendues possibles par notre capacité à mobiliser des partenaires privés, contribuent directement à la modernisation de nos compétitions, à la progression technique de nos joueurs et à l'accompagnement des clubs dans leur structuration.

Et précisément, qu'en est-il de :

4. La structuration et l'accompagnement des Clubs

Il me parait important d'évoquer avec vous une évolution importante lancée cette saison par la Fédération Française de Football : la mise en place d'une nouvelle démarche d'accompagnement des clubs dans la construction de leur Projet Club, démarche qui sera déployée conjointement par la FFF, les Ligues et les Districts.

Cette réforme s'accompagnera d'un nouveau label fédéral, totalement repensé, ainsi que d'un outil numérique modernisé permettant aux clubs de structurer leur projet sportif, éducatif, associatif et organisationnel avec davantage de clarté et de simplicité.

Afin de garantir un déploiement efficace, il a été décidé d'organiser une phase de test pendant la saison 2025–2026, avant une généralisation du dispositif sur l'ensemble du territoire national en 2026–2027.

Je tiens à saluer le District du Var, identifié comme District pilote, au sein duquel 15 clubs volontaires ont été sélectionnés. Ils auront pour mission d'expérimenter les différentes étapes d'accompagnement, de tester la pertinence des supports pédagogiques et d'évaluer l'usage concret de l'outil numérique.

Cette démarche marque une nouvelle étape pour aider les clubs à se structurer durablement, à gagner en qualité, en lisibilité et en cohérence. La Ligue Méditerranée sera pleinement mobilisée aux côtés des Districts pour accompagner ce déploiement et faire de ce nouveau label un véritable levier de développement pour nos clubs.

La structuration des clubs, c'est aussi reconnaître et valoriser le travail remarquable que vous menez au quotidien.

Partout sur notre territoire, de nombreux projets émergent, portés par des dirigeants engagés et des bénévoles qui font du club de football bien plus qu'un lieu de pratique sportive : un véritable lieu de vie, un repère essentiel à l'équilibre et à l'épanouissement de nos jeunes.

J'ai encore pu en mesurer l'importance la semaine dernière, lors de l'inauguration du stade Félix Weygand à Marseille, où le travail de proximité conduit par le club des Minots de Marseille illustre parfaitement ce que représente un club : un espace d'éducation, de transmission, de partage et de cohésion sociale.

Cet exemple n'est qu'un parmi tant d'autres sur notre territoire. Votre engagement, votre créativité et votre sens du service public sportif renforcent chaque jour l'impact éducatif du football méditerranéen.

La Ligue continuera d'être à vos côtés pour accompagner et valoriser ces initiatives essentielles. Et je profite de l'opportunité que j'ai de m'adresser directement à vous tous, clubs de Ligue, notre élite régionale, pour vous remercier du fond du cœur pour ce que vous faites pour notre jeunesse, pour votre engagement, pour votre travail inestimable.

Dans un contexte qui n'est pas toujours simple, l'actualité ne cesse de le démontrer, vous faites vivre vos clubs, nos compétitions, en mettant en avant vos valeurs qui sont aussi les nôtres.

Vous accueillez des milliers de jeunes chaque semaine, vous les accompagnez, vous leur transmettez des règles, des repères. Vous leur offrez un cadre, une famille, un avenir et cela n'a pas de prix.

N'oublions jamais que les jeunes sont des adultes en devenir et qu'il est de notre responsabilité de les guider, dès maintenant, en leur inculquant les valeurs du football qui sont aussi celles de la France : la liberté, valeur suprême ; l'égalité, aucun enfant n'a plus de droits qu'un autre ; la fraternité, c'est-à-dire la solidarité et le partage, ce dont nous avons peut-être le plus besoin ; la laïcité, c'est-à-dire la neutralité et la tolérance. Le football se situe à équidistance de toutes les religions, opinions, philosophies. Il les respecte toutes et n'en fait prévaloir aucune. Enfin, l'inclusion, c'est-à-dire l'acceptation fraternelle de toutes les différences et de tous les handicaps pour se retrouver dans la pratique du beau jeu avec fair play et amitié.

5. Nouveautés nationales : les annonces fortes de la FFF pour les clubs

Je souhaite revenir sur un événement important pour tout le football amateur : la Conférence Nationale du Sport organisée par la FFF le 22 novembre à Clairefontaine.

La Fédération y a dévoilé une série de mesures structurantes qui accompagneront les clubs pour les quatre prochaines années avec une mesure phare annoncée par le Président Philippe DIALLO :

550 M€ seront affectés durant le mandat au football amateur. Ainsi la FFF est la fédération qui, dans le monde entier, dote le mieux son secteur amateur !

Mais aussi :

- ▲ **Déploiement de conseillers en développement dans tous les territoires**

Une mesure attendue par les Ligues et Districts, pour disposer d'un accompagnement de proximité au service direct des clubs.

- ▲ **Renforcement massif des aides au football féminin**

Avec un engagement fort : 25 % des moyens du FAFA seront désormais fléchés vers le développement du football féminin.

- ▲ **Un FAFA quasiment doublé : de 14,5 M€ à 27 M€**

Soit une progression exceptionnelle de près de 90 %, afin de soutenir l'emploi, la formation, l'équipement et les transports des clubs.

- ▲ **Création d'un nouveau dispositif "petits équipements"**

Chaque club pourra bénéficier d'une aide directe de 500 €, sous forme d'un bon d'achat utilisable sur la plateforme Le Corner, pour financer le matériel essentiel au quotidien : informatique, sportif, mobilier, électroménager...

Ces mesures constituent un véritable tournant et la Ligue Méditerranée accompagnera leur mise en œuvre sur notre territoire.

6. Le Campus Méditerranéen du Football : une nouvelle étape décisive

Je tiens maintenant à vous parler du projet majeur qui façonnera l'avenir de notre Ligue : le Campus Méditerranéen du Football.

Ce projet unique vise à rassembler, je le rappelle, en un même lieu notre siège, nos pôles espoirs masculin et féminin, notre institut de formation, dans un centre exemplaire en matière d'inclusion, de performance et d'impact environnemental positif.

En cette fin d'année, nous avons franchi une étape déterminante.

Nous avons finalisé le mémoire en réponse à l'avis défavorable du CNPN, document clé pour démontrer l'intérêt public majeur du projet et pour justifier les mesures Éviter – Réduire – Compenser nécessaires à la délivrance d'une dérogation environnementale.

Ce mémoire a été transmis à la DDTM et à la DREAL le 31 octobre 2025.

Pour l'étayer, nous avons pu compter sur des soutiens institutionnels nombreux, formalisés par écrit. Je veux saluer tout particulièrement les 5 Districts, qui ont apporté chacun un soutien clair, total et déterminant à ce projet. Cette unité est un signal fort : le Campus est un projet d'intérêt général pour l'ensemble du football méditerranéen.

Le dossier a été transmis au ministère de l'Écologie fin novembre, qui dispose ensuite de 45 jours pour se prononcer. Nous espérons que cette étape permettra de poursuivre l'instruction administrative et d'avancer vers la réalisation de ce projet structurant, indispensable à la transformation de notre Ligue.

7. Conclusion

Vous le voyez : dès cette première année de mandature, les engagements pris ont commencé à être mis en œuvre.

Nous avons renforcé notre gouvernance, rapproché les clubs, structuré notre politique RSO, développé nos championnats, consolidé nos partenariats et progressé sur nos grands projets.

Avec mon équipe, je suis pleinement mobilisé et totalement engagé pour poursuivre ce travail au service du football méditerranéen.

Une nouvelle fois, je veux vous remercier, vous les dirigeants, pour votre engagement sans faille. Votre dévouement, votre passion, vos valeurs sont la force de notre football.

Avant de conclure, je veux également adresser des remerciements appuyés à l'ensemble des salariés de la Ligue Méditerranée. Leur engagement, leur sérieux et leur professionnalisme permettent chaque jour à la LMF d'avancer, d'innover et de répondre aux attentes croissantes des clubs et des licenciés. Je souhaite également rendre un hommage particulier à notre Directeur Général, Arnaud DOUDET, pour son

travail et son professionnalisme qui en font un pilier de la Ligue. Il reste fidèle à notre instance, à la tête de 47 personnes, et dirige la Ligue avec détermination.

Je souhaite également remercier chaleureusement toutes les Commissions Régionales, composées de bénévoles investis, qui œuvrent tout au long de l'année au service de notre football.

Leur travail patient, rigoureux et souvent discret permet de mettre en œuvre les orientations du Comité de Direction et de garantir le bon fonctionnement de nos compétitions, de nos instances disciplinaires, de nos projets éducatifs et de nos actions de développement.

Leur dévouement est un pilier indispensable de la réussite collective de notre Ligue. Je tiens à leur exprimer, au nom de toute l'assemblée, notre profonde gratitude.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

Que 2026 soit une année de réussite, de partage et de football pour chacun d'entre vous.

Merci de votre attention.

Cependant, avant de poursuivre l'Ordre du jour, dans un esprit de solidarité et responsabilité, je souhaite vous proposer que notre Assemblée Générale officialise un message de soutien à l'endroit de M. Christophe GLEIZES, journaliste sportif, incarcéré en Algérie, et à sa famille.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuve ce soutien. Un message humain sera adressé à Monsieur l'Ambassadeur d'Algérie sous forme de supplique à l'endroit de Monsieur le Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Je vous en remercie et vous souhaite une bonne Assemblée.

III. APPROBATION DU PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE D'ÉTÉ du 21 juin 2025

M. Vincent CASERTA, Secrétaire Général

Avant de passer à l'approbation à l'approbation du Procès-verbal de notre dernière Assemblée Générale d'Eté, nous allons procéder au vote test pour vérifier que vos boitiers fonctionnent.

Merci de bien vouloir vérifier qu'ils sont allumés : appuyez sur le bouton « C ».

La question qui vous est proposée est la suivante : « Avez-vous déjà participé à une formation Tout Terrain à destination des dirigeants ? »

Pour votre parfaite information, le parcours de formation « Tout terrains » est composé de 18 modules organisés autour de 3 thématiques, à destination des dirigeants, bénévoles, arbitres, éducateurs et parents de licenciés. L'idée est d'outiller tous les acteurs d'un club afin d'améliorer le fonctionnement, le développement et la structuration des clubs amateurs. Le programme modernisé répond aux enjeux actuels : structuration de clubs, emploi, inclusion, responsabilité sociétale, nouvelles pratiques, communication...

Il s'agit de formations dispensées sous plusieurs formats (présentiel, visioconférence ou e-learning), accessibles dès 16 ans, et financées entièrement par la F.F.F. et la LMF à travers des bons de formation. Nous vous recommandons vivement de participer à ces modules en vous inscrivant via la plateforme LMFFC.FR – Rubrique IR2F.

Je vous rappelle de bien vérifier que vos boîtiers sont allumés et pour voter, vous pouvez voter 1 si vous avez participé à cette formation et 2 si vous n'avez pas participé à cette formation.

Vous pouvez modifier votre choix jusqu'à la fermeture du vote.

Si vous êtes prêts, on peut tester et ouvrir le vote.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Avez-vous déjà participé à une formation du programme « Tout Terrain » à destination des Dirigeants ?

Réponse	Voté	Pourcentage
1/A. Oui	746	37,23%
1/B. Non	1258	62,77%
Voté	2004	100,00%

On peut donc considérer que les boîtiers fonctionnent et que vous êtes 62,77 % à ne pas avoir participé à une formation du catalogue 'Tout Terrain'.

Nous allons, si vous le voulez bien, passer à l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale d'Eté de la Ligue du 21 juin 2025, qui a été publié sur le site internet de la Ligue le 11 juillet 2025.

Si vous approuvez les PV, tapez 1, sinon tapez 2.

Le vote est ouvert

Le vote est fermé.

Approuvez-vous le procès-verbal de l'A.G. d'été du 21 juin 2025 ?

Réponse	Voté	Pourcentage
1/A. Oui	2004	98,91%
1/B. Non	22	1,09%
Voté	2026	100,00%

→ Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'été est approuvé à 98,91 % des voix.

IV. RAPPORT MORAL ET SPORTIF

M. Vincent CASERTAT, Secrétaire Général

Il me revient de vous présenter le rapport moral et sportif de la saison 2024/2025.

Je vous ferai grâce de la lecture du document des 128 pages que vous avez reçu avec la convocation à cette Assemblée Générale, mais son importance et sa densité témoignent de la richesse et du volume des actions que nous avons réalisées tout au long de la saison écoulée.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, bénévoles et salariés qui ont contribué à la réalisation de ce rapport particulièrement exhaustif. D'un point de vue purement statistique, la saison 2024/2025 a été

une nouvelle fois historique avec un maintien du record établi la saison passée sur le nombre de licenciés, en clôturant la saison à 135 415 unités.

Afin de retracer la saison 2024/2025, plutôt qu'un long discours, je vous propose un retour en images grâce à une vidéo réalisée par notre service Marque LMF.

« Lancement vidéo »

Voilà qui illustre parfaitement ce compte rendu moral et sportif.

Je tiens à remercier notre service communication et tout particulièrement Caroline POLIZZI pour la réalisation de cette vidéo.

Je suis à votre disposition s'il y a des questions. S'il n'y a pas de question, nous pouvons passer au vote.

Si vous approuvez le rapport moral et sportif 2024/2025, tapez 1, sinon tapez 2

Le vote est ouvert

Le vote est fermé.

Approuvez-vous le rapport moral et sportif 2024/2025 ?

Réponse	Voté	Pourcentage
1/A. Oui	1936	100,00%
2/B. Non	0	0,00%
Voté	1936	100,00%

→ Le rapport moral et sportif 2024/2025 est approuvé à 100 % des voix.

V. FINANCES

M. Vincent CASERTA, Secrétaire Général

Pour cette présentation financière, je passe la parole au Trésorier Général de la Ligue, Thierry BOREL, ainsi qu'au Directeur Général, Arnaud DOUDET, pour vous présenter le point sur les finances

M. Thierry BOREL, Trésorier Général

Bonjour à tous,

Je vous rappelle que les comptes annuels ont été adressés aux clubs et aux délégués avec les convocations à cette Assemblée Générale. Ils sont marqués par deux bonnes nouvelles : la première c'est qu'ils sont à l'équilibre et la seconde c'est qu'ils sont conformes au budget prévisionnel. Cette conformité est le fruit du travail effectué par notre Directeur Général qui a su impliquer et responsabiliser tous les services dont il a la charge dans l'élaboration et le suivi de leurs budgets.

Je voudrais aussi mettre en évidence que, depuis quelques exercices, se sont développés des revenus provenant d'activités annexes, notamment le partenariat-mécénat organisé dans le cadre du Club des Partenaires, les locations d'espaces au sein du siège, l'IR2F...L'augmentation de recettes qui en a découlé profite pleinement aux activités de notre Ligue qui se situent dans son cœur de métier.

Je laisse la parole à Arnaud Doudet qui va maintenant vous présenter le rapport financier de la saison 2024/2025.

M. Arnaud DOUDET, Directeur Général

Bonjour à toutes et à tous,

Je vais donc vous présenter le rapport Financier de la saison 2024/2025.

Avant de débuter la présentation, je tenais à vous rappeler que les comptes ont été clôturés au 30 juin 2025 en étroite collaboration avec notre cabinet d'expertise comptable GFE, contrôlés par notre Commissaire aux Comptes, Olivier ROGER du Cabinet AXIOME et validé par notre Comité de Direction, le 18 novembre 2025.

L'exercice 2024/2025 s'inscrit dans la continuité du développement de la Ligue Méditerranée de Football, caractérisée par une dynamique soutenue et un niveau d'activité toujours croissant.

Le budget global de la saison est désormais supérieur à 6,4 millions d'euros, montant qui traduit cette évolution grandissante.

La présentation faite ce matin va vous exposer les faits marquants qui ont influé sur les comptes de l'exercice 2024/2025, ainsi que les principaux chiffres clés qui s'y rattachent.

● LES PRODUITS

Tout d'abord, avant de vous présenter les chiffres concernant les recettes, je voulais revenir sur les faits marquants de la saison 2024/2025 concernant celles-ci :

1/ La saison 2024/2025 a vu une légère croissance du nombre de licenciés après le record historique de la saison passée (+ 2.9 %). Dans un contexte à forte concurrence notamment après les JO de l'été 2024, nous sommes arrivés à maintenir un niveau de recettes significatif.

2/ Comme nous vous l'avions expliqué à l'AG d'été de juin, la création de nouveaux outils budgétaires nous a permis un pilotage plus précis et plus réactif.

3/ Le Club des Partenaires, désormais solidement installé, confirme son rôle stratégique dans la recherche de nouvelles recettes et la fidélisation des soutiens privés tout comme la poursuite du travail réalisé sur le secteur lucratif avec la location d'espaces (salles, Bureau et parking).

4/ La consolidation de notre stratégie de développement de l'Institut Régional de Formation du Football (I.R.2.F).

5/ Sur l'exercice 2024/2025, nous avons connu une belle évolution des subventions d'exploitations même si les subventions liées à l'ANS chutent fortement notamment avec l'arrêt de quelques aides aux salaires

6/ Enfin, et après un exercice exceptionnel en 2023/2024, les produits financiers sont en baisse à la suite d'arbitrage pour sécuriser les placements.

LES PRODUITS	2024/2025	2023/2024	Variations
Production vendue et ventes	4 290 317€	4 002 231 €	+ 7,18 %
Subventions	1 372 459 €	1 287 222 €	+ 6,62 %
Reprises/transferts de charges	293 295€	290 974 €	+ 0,80 %
Cotisations	78 864€	42 225€	+86,77%
Autres produits	222 629 €	227 626€	- 2,20 %
Produits financiers	86 464 €	156 262 €	- 44,67 %
Produits exceptionnels	84 060 €	101 670 €	- 17,32 %
TOTAL	6 428 088 €	6 108 210€	+ 5,24 %

Le total des produits générés au cours de l'exercice 2024/2025 s'élève à 6 428 088 €, soit une augmentation de 319 878 € (+ 5.24 %).

PRODUCTION VENDUE ET VENTES en hausse de + 7.18 % = 4 290 317 €

On a voulu faire vous un focus sur nos produits issus de l'activité,

COMpte RENDU FINANCIER- SAISON 2024/2025

LES PRODUITS ISSUS DE L'ACTIVITE 4 290 317€



« CŒUR DE METIER »

« ACTIVITES COMMERCIALES »

Sur nos recettes « Cœur de métiers », cette hausse s'explique essentiellement par la légère augmentation du nombre de licenciés qui influe directement sur nos produits Licences.

- 2 107 374 € de produits Licences = + 5.07 % (+ 101,7k€)
- 286 714 € sur les droits de changements de clubs (U18 à Seniors)
- 75 470 € sur les cotisations des membres et des clubs

Comme évoqué en introduction, on voit que nos « activités commerciales », sont en belle évolution.

L'évolution des recettes de l'IR2F (+ 8.23 % à 724 619 €) avec notamment des promotions sur le BMF en apprentissage au complet par rapport à la saison dernière (+37.3k€).

On peut noter l'importance grandissante de nos activités commerciales avec notamment la dynamique de location sur les espaces du siège à la Duranne à 75 417 € (+ 26.28 %).

Les dotations financières liées au Club des Partenaires avec ses 47 entreprises progressent significativement à 163 870 € avec une évolution + 75.6 % (+ 70.6k€)

Une belle évolution de notre Club des Partenaires sur les dotations financières sachant qu'il n'est pas comptabilisé dans ce chiffre les dotations marchandises négociées. La recette du Club des Partenaires va encore augmenter pour la saison en cours grâce aux namings négociés ces dernières semaines.

SUBVENTIONS en hausse de 6.62 % = 1 372 459 €

Cette évolution positive des produits est également due à la progression des subventions d'exploitation de 6.62 %

COMpte RENDU FINANCIER- SAISON 2024/2025

LES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

1 372 459€



Un petit focus rapide sur nos subventions d'exploitations

Comme vous pouvez le constatez, nous arrivons à maintenir nos subventions avec la REGION après 2 années de baisse consécutive à 154 800 € + 3.52 %

Une diminution significative de l'ANS de – 18 %

Une nouvelle comptabilisation des aides de l'Etat sur les jeunes apprentis qui travaillent pour la LMF

Et enfin une subvention Fédérale à 1 107 059 € qui augmente avec notamment des enveloppes exceptionnelles sur l'Arbitrage pour les Ligues et Districts.

REPRISE / TRANSFERTS DE CHARGES A L'EQUILIBRE 293 295 € : + 0.8 %

Ces transferts de charges sont liés notamment à la refacturation des mises à disposition de collaborateurs de l'ETR à la FFF sur des missions fédérales (sélections...) ou sur les Districts.

COTISATIONS EN HAUSSE 78 864 € : + 86.77 %

Ces cotisations ne sont pas liées aux clubs mais à la participation des Parents des jeunes du pôle espoirs pour l'internat et la restauration à hauteur de 33.3k€ mais aussi à l'arrivée des stages d'été que nous organisons désormais au mois de juillet dans les bâtiments du pôle Espoirs au Creps d'Aix en Provence (+ 45 489 €).

AUTRES PRODUITS 222 629 € : - 2.20 %

En légère baisse de 2.20 % même si nous avons une recette de + 7.58 % sur les journées des Ligues en relation avec nos Clubs Professionnels. Cette baisse est liée au montant moins important des Abandons de frais pour les Bénévoles sur cette saison (- 20.55 %).

PRODUITS FINANCIERS 86 464 € : - 44.67 %

La forte diminution de nos produits financiers est liée à des arbitrages exceptionnels réalisés la saison passée ; les produits financiers demeurent bien orientés, fruit d'une gestion active de trésorerie et d'une stratégie prudente mais efficace de placements.

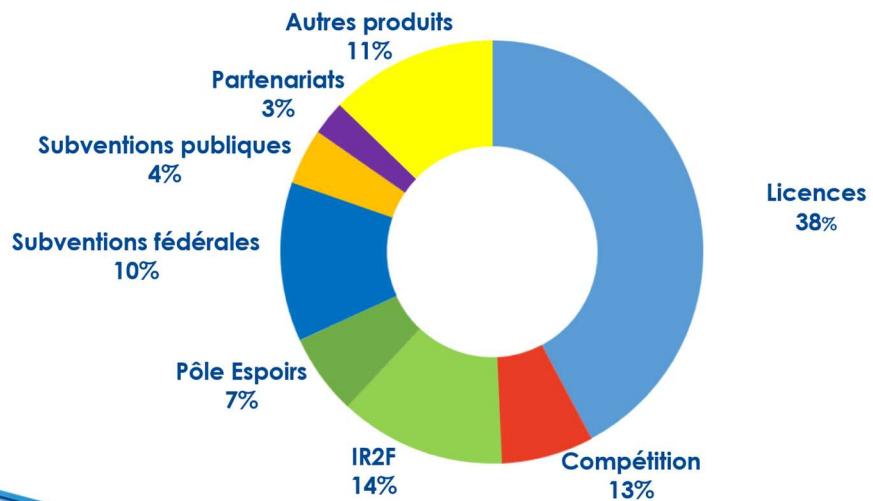
PRODUITS EXCEPTIONNELS 84 060 € : - 17.32 %

Malgré un environnement économique encore constraint, la Ligue a su conserver un niveau de recettes en ligne avec ses objectifs, tout en maintenant la qualité de ses services aux clubs.

COMPTE RENDU FINANCIER – SAISON 2024/2025



RÉPARTITION ANALYTIQUE DES PRODUITS



Sur cette diapo, nous vous avons préparé une répartition analytique de nos recettes pour que vous puissiez voir les différentes proportions et la répartition par secteur d'activités des 6 428 088 €

On peut donc constater que :

- 38 % de nos recettes sont liées à nos Licences et à nos Cotisations
- 13 % aux compétitions régionales
- 14 % à l'IR2F
- 7 % Pôles espoirs incluant les subventions versées spécifiquement pour le PE
- 10 % subventions fédérales
- 4 % subventions publiques
- 3 % activités partenariales
- 11 % aux autres produits

Si vous n'avez pas de questions sur les produits, je vous propose de passer maintenant aux Charges.

● LES CHARGES

Concernant les charges, quelques faits marquants à noter :

1/ Il convient de mentionner la mise en œuvre du nouveau contrat d'assurance Generali lié à l'assurance Licences suite à l'arrêt de la MDS, avec un impact important sur nos charges malgré les négociations menées pour ce nouveau contrat sur 4 ans (+ 43k€).

2/ Mise en place de nouveaux outils budgétaires permettant un pilotage plus précis et plus réactif avec notamment la responsabilisation des Responsables et Directeurs de pôle.

3/ L'évolution de la masse salariale liée notamment à la poursuite de la régionalisation partielle de l'ETR (4 CTD régionalisés) et le renforcement des équipes administratives pour mener à bien les nouveaux projets.

4/ Une diminution significative des frais de déplacement et des Indemnités Kilométriques représentant une économie de 53k€.

5/ Une baisse significative des amortissements et provisions (- 19,30 %).

LES CHARGES	2024/2025	2023/2024	Variations
Achats et charges extérieures	2 322 717 €	2 271 844 €	+ 2,24 %
Impôts et taxes	204 106 €	195 381 €	+ 4,47 %
Frais de personnel	2 551 050 €	2 340 358 €	+ 9,00 %
Amortissements et provisions	357 488 €	442 971 €	- 19,30 %
Autres charges	894 016 €	924 122 €	- 3,26 %
Charges exceptionnelles	57 773 €	34 285 €	+ 68,51 %
Impôts sur les bénéfices	13 046 €	24 332 €	- 46,38 %
TOTAL	6 400 196€	6 233 293 €	+ 2,68 %

Au cours de l'exercice 2024/2025, le total des charges d'exploitation s'élève à 6 400 196 € soit une augmentation de charges de 166 903 € (+2.68 %)

ACHAT ET CHARGES EXTERIEURES en légère hausse de 2.24 % = 2 322 717 €

Les charges d'exploitation progressent de manière contenue, en lien direct avec le niveau d'activité accru et la hausse mécanique des coûts externes.

Sur ce chapitre, il convient de mentionner l'augmentation liée au nouveau contrat d'assurance Generali, (+43k€) ainsi que la revalorisation indiciaire des primes d'assurance sur l'ensemble de nos contrats (+13k€).

COMpte RENDU FINANCIER – SAISON 2024/2025

Achats et charges extérieures 2 322 717€



« Des efforts via les suivis des BP»

« Des charges impondérables»

Si nous faisons un petit focus sur les achats et les charges extérieures, on peut s'apercevoir des efforts consentis sur des lignes de charges liées aux déplacements ou aux indemnités kilométriques mais aussi des charges impondérables liées à notre activité.

IMPOTS ET TAXES en légère hausse de 4.47 % = 204 106 €

Celle-ci est essentiellement liée à une évolution de la part employeur sur la formation professionnelle (+23ke) et à l'augmentation de la masse salariale (Taxe sur les salaires : + 3.85 %)

FRAIS DE PERSONNEL en hausse de 9 % = 2 551 050 €

L'augmentation de la masse salariale est liée à notre volonté de poursuivre la régionalisation des cadres techniques départementaux qui sont mis à disposition des Districts mais aussi au renforcement des équipes administratives pour répondre aux nouvelles activités demandées avec notamment la titularisation de jeunes apprentis que nous avons formés depuis 2 ans.

AMORTISSEMENT ET PROVISIONS : en forte baisse de 19.30 % = 357 488 €

Cette diminution s'explique par la fin d'amortissement des véhicules du pôle Espoirs (Caravelles 9 places) et du parc informatique, de la diminution des dépressions de créances (bon suivi des créances clubs) et enfin de la gestion prudente l'année dernière d'un litige prud'hommal avec une provision pour risque importante.

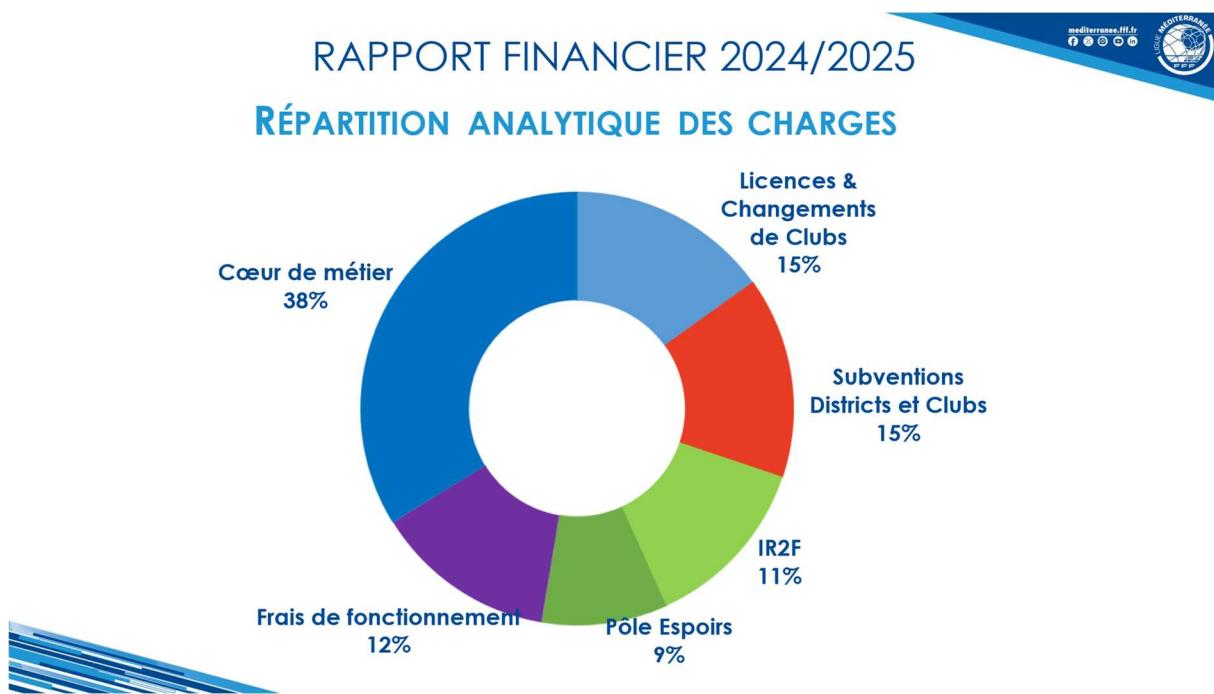
AUTRES CHARGES en légère baisse de 3.26 % = 894 006 €

Cette baisse correspond essentiellement à la diminution des aides versées aux Districts suite à la régionalisation des CTD PPF, à noter dans le même temps l'augmentation de 43 % des subventions allouées aux clubs.

CHARGES EXCEPTIONNELLES en hausse de 68.51%

Elle est liée au clubs radiés (+15 984 €)

IMPOT SUR LES BENEFICES en baisse de 46.38 % : en 2023/2024 nous avions arbitré des placements qui nous avaient amenés de l'impôt supplémentaire



De la même façon que pour les recettes, nous vous avons préparé un camembert sur la répartition analytique de nos charges sur les 6 400 196 €, on peut donc constater que :

- 15 % des charges sont liées aux licences et changements de clubs
- 15 % correspondent aux subventions allouées aux districts et aux clubs
- 11 % à l'IR2F
- 9 % à la gestion du Pôles espoirs
- 12 % aux Frais de fonctionnement
- 38 % à nos Activités Cœur de métier

COMpte RENDU FINANCIER – SAISON 2024/2025

Le compte de résultat

	2024/2025	2023/2024
Résultat d'exploitation	- 71 812 €	- 324 398 €
Résultat financier	+ 86 464 €	+ 156 258 €
Résultat exceptionnel	+ 26 287 €	+ 67 385 €
Impôts sur les bénéfices	- 13 046 €	- 24 332 €
RÉSULTAT NET	+ 27 903 €	- 125 087 €



Le résultat net de l'exercice s'établit à 27 903 € contre -125 087 € en 2023-2024.

L'exercice se clôture sur un résultat légèrement excédentaire.

Ce résultat traduit :

- la bonne maîtrise de la gestion courante,
- la solidité du modèle économique,
- et la capacité d'adaptation de la Ligue

Le résultat se décompose en un résultat d'exploitation de - 71 812 € (- 353,4K€ en 2023-2024), démontrant les efforts réalisés pour s'approcher de l'équilibre,

- un résultat financier de 86.4K€ (156.2K€ en 2023-2024),
- un résultat exceptionnel de 26,2 K€ (67K€ en 2023-2024).

COMpte RENDU FINANCIER – SAISON 2024/2025

Le bilan au 30 juin 2025

POSTES DU BILAN	AU 30 JUIN 2025	AU 30 JUIN 2024	Variations
Actif immobilisé	2 898 797 €	2 905 756 €	- 0,24 %
Actif circulant	6 138 976€	5 985 820€	+ 2,56 %
TOTAL ACTIF	9 072 567 €	8 908 366€	+ 1,84 %



Le Total du Bilan Actif se monte à 9 072 567 €, en légère hausse de 1.84 %.

COMpte RENDU FINANCIER – SAISON 2024/2025

Le bilan au 30 juin 2025

POSTES DU BILAN	AU 30 JUIN 2025	AU 30 JUIN 2024	Variations
Les fonds propres	7 380 569 €	7 392 115 €	- 0,16 %
Dont réserves	76 492 €	76 492 €	
Le résultat de l'exercice	27 903 €	- 125 087 €	
Les dettes fournisseurs	533 606 €	271 011 €	+ 96,89 %
Les dettes fiscales et sociales	557 806 €	475 610 €	+ 17,28 %
Les autres dettes	318 429 €	526 431 €	- 39,51 %
TOTAL PASSIF	9 072 566€	8 908 365 €	- 1,84 %



L'analyse du bilan fait apparaître une situation particulièrement saine. Les Fonds propres de la Ligue se montent à 7 380 569 € (- 0.16 %).

Le bilan comptable demeure solide, avec des fonds propres stables et un niveau de trésorerie satisfaisant.

Les ratios financiers confirment la bonne santé économique de la Ligue et sa capacité à faire face à ses engagements.

La réserve spécifique (76 492 €) dédiée à l'insertion professionnelle par le football reste mobilisable pour accompagner de futurs projets liés à l'emploi et à la formation dans les clubs.

Une réflexion est par ailleurs engagée sur un nouvel outil d'accompagnement économique des structures locales, dans la continuité de la politique d'aide menée ces dernières années.

Si vous n'avez pas de questions particulières, Je vous propose de passer la parole à notre commissaire aux comptes du cabinet Axiome et associés, M. Olivier Roger.

INTERVENTION DE M. Olivier ROGER, Commissaire aux Comptes

Mesdames et Messieurs, bonjour,

Je remercie toute l'équipe du service comptabilité de la LMF, Salima et Louis, le Cabinet GFE, et Arnaud DOUDET votre DG qui je vous le confirme maîtrise très bien les aspects financiers de la Ligue.

Je représente le Cabinet Axiome et associés. Nous avons en charge, tous les ans, de certifier les comptes qui vous sont présentés lors de cette assemblée générale. Je rappelle brièvement le rôle d'un commissaire aux comptes qui certifie que les comptes qui vous sont présentés sont réguliers et sincères. Régulier signifie que les comptes respectent les règles comptables en vigueur, sincère signifie que les comptes sont objectifs et ont été établis de bonne foi. Autrement dit, on n'a pas essayé de masquer la réalité des choses au travers des comptes.

Au terme des travaux nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères au regard des principes et règles comptables françaises. Ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Nous n'avons pas relevé d'éléments qui puissent laisser penser que les comptes qui vous ont été présentés ne sont pas sincères. Ils sont certifiés sans réserve.

Par ailleurs, la loi me fait également obligation de vous présenter un second rapport qui porte sur ce qui est convenu d'appeler une convention réglementée. Les conventions réglementées sont les contrats qui sont passés entre votre association et l'un de ses dirigeants ou administrateurs. A l'issue de nos travaux, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice dernier. La seule convention qui existait est arrivée à son terme ; elle concernait M. Eric BORGHINI, votre Président, qui percevait une rémunération prise en charge en totalité par une subvention versée par la F.F.F.

Je me tiens à votre disposition pour toutes questions et je vous remercie pour votre écoute.

Nous vous remercions M. Olivier ROGER pour cette intervention.

Aucune question n'est à relever, je vous propose de passer maintenant au vote sur l'approbation des comptes.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé

Approuvez-vous les comptes arrêtés au 30 juin 2025 ?

Réponse	Voté	Pourcentage
1/A. Oui	2061	100,00%
2/B. Non	0	0,00%
Voté	2061	100,00%

→ Les comptes sont approuvés à 100 % des voix.

● PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons un second vote sur l'affectation du résultat de 27 903€ et d'affecter cette somme en report à nouveau.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé

Approuvez-vous l'affectation du résultat en report à nouveau ?

Réponse	Voté	Pourcentage
1/A. Oui	2045	100,00%
2/B. Non	0	0,00%
Voté	2045	100,00%

→ L'affectation du résultat est approuvée à 100 % des voix.

M. Arnaud DOUDET, DG

Avant de rendre la parole, je souhaite remercier M. Jérôme BREMOND du cabinet GFE et M. Olivier ROGER, notre Commissaire aux Comptes, pour la qualité et la transparence de nos échanges tout au long de la saison.

Un mot également pour notre Trésorier Général, Thierry BOREL, dont l'implication est précieuse à mes côtés,

Et bien sûr, merci à toute l'équipe du service comptabilité (Salima et Louis), dont le travail quotidien garantit la fiabilité de nos comptes.

M. Thierry BOREL, Trésorier Général

▲ Conclusion et perspectives

Le résultat de l'exercice 2024/2025 est excédentaire et démontre que la situation financière de la Ligue Méditerranée de Football demeure satisfaisante et maîtrisée.

La saison 2024/2025 confirme la pertinence des orientations prises ces dernières années et la robustesse du modèle économique régional.

La poursuite de la modernisation de la gestion financière, la mise en place d'outils de contrôle et de suivi en temps réel, ainsi que le développement de nouvelles ressources propres, constituent les priorités pour les exercices à venir afin de bien préparer l'arrivée prochaine du projet Campus.

Dans un environnement incertain, la Ligue continuera de s'appuyer sur une gestion prudente, une gouvernance rigoureuse et une politique d'investissement raisonnée, au service de l'ensemble des clubs et licenciés du territoire méditerranéen.

VI. MODIFICATIONS DES TEXTES DE LA LMF

Mme Camille TORRENTE, Directrice Juridique

Bonjour à tous,

Il me revient de vous présenter les modifications de textes votées par le Comité de Direction le 18 novembre 2025.

♦ Modification du Règlement R1 Féminin ESCATES

▲ **Naming**

Il a été ajouté dans le Règlement R1 Féminin, le naming ESCATES, de telle sorte que le Championnat se nommera désormais R1 Féminin ESCATES.

▲ **Qualification**

Article 15 : Afin de promouvoir le développement des pratiques féminines et notamment de la pratique futsal féminin, il a été décidé d'accorder aux clubs participant au Championnat R1 Féminin ESCATES la possibilité d'inscrire un nombre illimité de joueuses titulaires d'une double licence.

▲ **Obligations**

Article 6 : Au regard de la mise à disposition de caméras en faveur de l'ensemble des clubs évoluant en Championnat R1 Féminin ESCATES, et conformément à la Convention qui sera signée entre la Ligue et les clubs, l'obligation de capter l'ensemble des rencontres régionales auxquelles ils participent a été ajoutée.

♦ Modifications au Règlement U16 R

▲ **Obligations de captation**

Au regard de la mise à disposition de caméras en faveur de l'ensemble des clubs évoluant en Championnat U16 R1, et conformément à la Convention signée entre la Ligue et les clubs, l'obligation de capter l'ensemble des rencontres régionales auxquelles ils participent a été ajoutée.

♦ Modifications au Règlement U15 F R

▲ **Participation**

Il a été précisé que les licenciées U13 F disposant d'un cachet « uniquement dans sa catégorie d'âge » ou « surclassement interdit » sur leur licence ne peuvent participer au Championnat U15 F.

♦ Modification du Règlement du Permis de conduire une Equipe

▲ Obligation de diplôme

Afin d'harmoniser les Règlements de la Ligue avec le Statut des Educateurs et Entraineurs de Football de la F.F.F. et de favoriser l'accès aux fonctions d'éducateur(trice), il a été ajouté l'interdiction de cumul du statut d'éducateur de plusieurs équipes en Championnat Régional Jeunes.

Voici pour la présentation des textes votés par le Comité de Direction.

Je vous remercie de votre écoute et laisse la parole à Nicolas DUBOIS, Directeur Technique Régional.

VII. INTERVENTION DE LA DIRECTION TECHNIQUE REGIONALES

Nicolas DUBOIS, Directeur Technique Régional

Bonjour à toutes et tous,

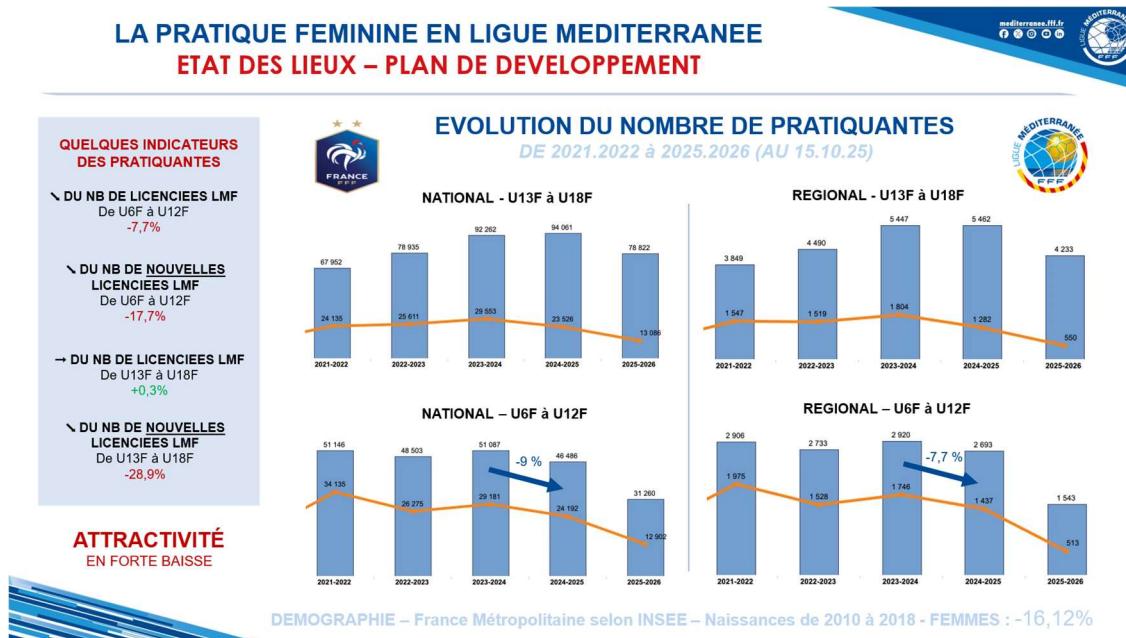
L'objectif de mon intervention n'est pas de vous présenter des projets aboutis donnant lieu à un vote de réformes mais plutôt de vous présenter l'état de nos réflexions sur deux sujets importants que sont :

- La pratique féminine
- La lutte contre la violence et les incivilités.

● La pratique féminine

Inutile de vous rappeler l'objectif fédéral ambitieux d'atteindre les 500 000 licenciés à l'horizon 2028.

Sur les statistiques licences, il est important de prendre en compte les évolutions de nos licenciées sur les dernières saisons pour interroger notre système et potentiellement le remettre en question.



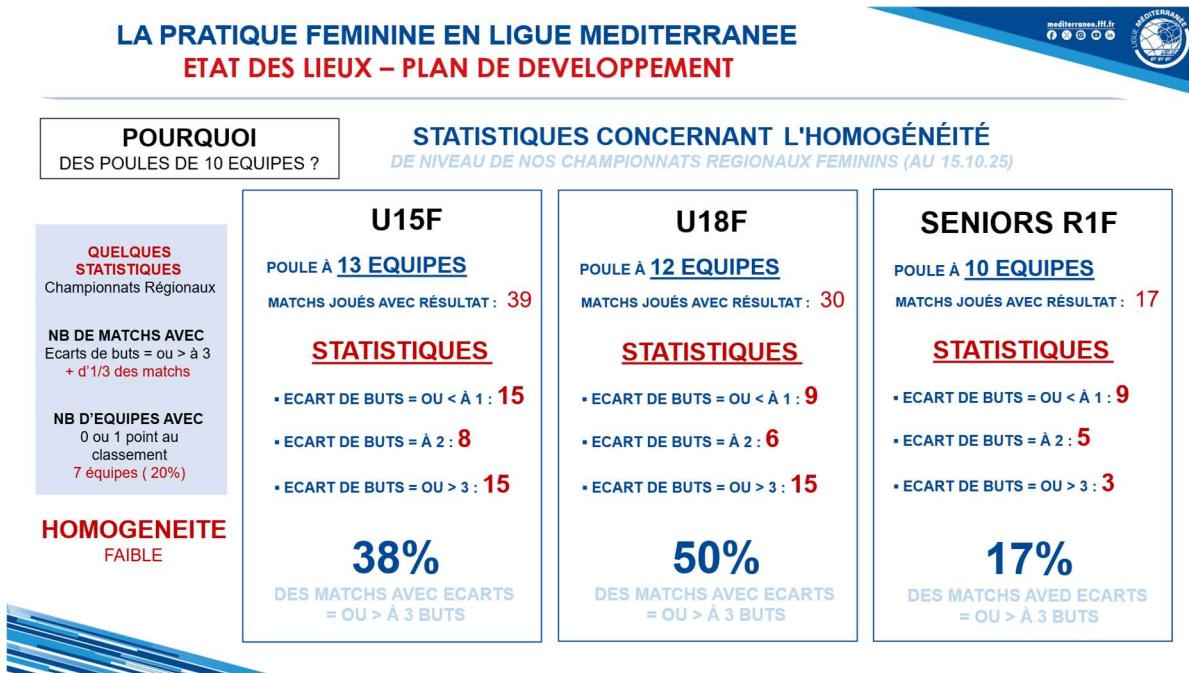
Sur les données présentées, on peut observer que si notre nombre de licenciées féminines se réduit à l'Ecole de Foot, il a tendance à se maintenir à partir de la catégorie U13 F jusqu'à U18 F.

Autre chiffre, plus inquiétant celui-ci, le nombre de nouvelles licenciées. Si ces dernières saisons, nous avons pu connaître une forte attractivité sur le football féminin, aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Loin de là. Et ce au niveau régional comme national.

Ces chiffres sont bien entendus à pondérer puisque le taux natalité est également en chute libre que ce soit chez les garçons ou les filles (-16,5% de natalité en 8 ans pour les filles). De plus, beaucoup de clubs du fait d'infrastructures et de moyens humains peu importants préfèrent réduire le nombre d'adhérents pour accueillir les licenciés dans de meilleures conditions. Et cela peut se comprendre.

Cependant, ces indicateurs sont importants à prendre en compte car ils témoignent des difficultés du football féminin à émerger comme il le devrait. Et ils nous renseignent sur le paysage du football féminin régional à l'heure actuelle.

Statistiques Homogénéité de niveau



D'autres statistiques peuvent nous inviter à nous interroger sur l'organisation de notre pratique régionale. On remarque une forte hétérogénéité de niveau au sein même de nos compétitions régionales alors que nous avons resserrer l'Elite il y a une saison. Notamment chez les U18F.

Comme vous le voyez, sur l'ensemble de nos compétitions régionales féminines, au 15 octobre, 1/3 des rencontres s'étaient terminés avec au moins 3 buts d'écart – 20% des équipes n'avaient marqués qu'1 ou 0 point en championnat.

Si l'on observe plus attentivement les résultats, on peut voir que sur une poule U15F composée de 13 clubs, 38 % des matchs sont concernés par des écarts de 3 buts au moins. En championnat U18F, poule à 12, c'est 50 % des rencontres.

Pour la R1F, avec une poule à 10, c'est seulement 17 % des matchs, on peut donc légitimement s'interroger sur le nombre d'équipes composant nos championnats régionaux pour garantir une homogénéité de niveau.

Des poules à 10 pourraient-elle être envisagées ? Vous le verrez, c'est en ce sens que nos travaux amènent notre réflexion.

LE CONTEXTE DES EVOLUTIONS ENVISAGEES

LES ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE



JOUEUSES U16F EN DIFFICULTE APRES LEUR SAISON EN U15F

Peu de possibilités de jouer en U18F car championnat sur 3 années d'âge

- BAISSE DE MOTIVATION
- ARRET DE LA PRATIQUE



PAS DE MONTEE GENERATIONNELLE JUSQU'À PRESENT

Les joueuses qui accèdent en U15F ou U18F R ne peuvent bénéficier de leur montée

- IMPACT SUR LA PROGRESSION INDIVIDUELLE



NOMBRE DE PRATIQUANTES INSUFFISANT

50% de nos clubs régionaux n'ont pas l'effectif suffisant pour engager 3 équipes de U15F à U18F

- MONTÉE GENERATIONNELLE COMPLÈTE DIFFICILE A INSTALLER



Les évolutions envisagées

Dans quel contexte pouvons-nous donc envisager d'éventuelles évolutions sur nos championnats féminins ?

Le premier c'est la prise en compte de la situation de la joueuse U16, qui aujourd'hui à peu de possibilité d'évoluer en compétition avec un championnat U18 sur 3 années d'âge. Cela entraîne souvent une baisse de motivation voire un arrêt de la pratique.

Deuxième élément, il n'existe pas aujourd'hui de montée générationnelle comme chez les garçons pour nos championnats féminins. Une joueuse licenciée U15 qui participe à l'accession de son club en U15 Régional ne pourra, par exemple, pas prétendre à jouer dans ce même championnat U15 la saison suivante. Cela à un impact sur la progression de ces mêmes joueuses.

Enfin, un élément important à prendre en compte lorsque l'on parle de pyramide des championnats féminins, c'est le nombre de pratiquantes, aujourd'hui incomparable à celui des garçons, vous l'avez vu.

Si l'on prend l'ensemble de nos clubs participant aux championnats féminins régionaux, seulement 50% d'entre eux ont suffisamment d'effectifs pour aligner 3 équipes de U15F à U18F.

Un système basé sur des montées générationnelles complètes est donc à proscrire.

Quelles projections ?

Ceci étant dit, quelles projections pourraient-on envisager pour nos championnats féminins ?

Ce que je vais vous présenter est une première base de travail qui demande à être concertée, voir éventuellement modifiée, vous le verrez dans notre plan d'actions sur la saison.

LA PRATIQUE FEMININE EN LIGUE MEDITERRANEE ORGANISATION DE LA PRATIQUE

L'EXISTANT POUR LA SAISON 2025.2026

ACCESSIONS DES U15F DISTRICTS VERS U15F REGIONAL



**PAS DE MONTEES
GENERATIONNELLES**

Matchs aller/retour
(Tirage au sort)



Barrages d'accession
1
2
3
4
5
6

2 ou 3 accès en U15F R

1 POULE DE 12

U15F R
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

9 ou 10 équipes se maintiennent en U15F R

LA PRATIQUE FEMININE EN LIGUE MEDITERRANEE ORGANISATION DE LA PRATIQUE – FORMULE ENVISAGEE

FIN DE SAISON 2025.2026

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES :

- NOMINATION DU CHAMPIONNAT
 - U15F R remplacé par U16F R
- LICENCIÉES CONCERNÉES EN U16F R
 - U16F
 - U15F
 - U14F dans la limite de 6 puis 3 à partir de la saison 27.28
- QUALIFICATION DES 9 OU 10 MEILLEURES ÉQUIPES U15F R pour le championnat 26.27 en catégorie U16F R
- MAINTIEN DES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX U15 F

1 POULE DE 12

U15F R
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

DEBUT D'INSTALLATION DE LA MONTEE GENERATIONNELLE « PARTIELLE »

9 ou 10 équipes se qualifient en U16F R

MODALITÉS DE BARRAGES IDENTIQUES
Accession en U16F R au lieu de U15F R

Matchs aller/retour
(Tirage au sort)

10^{ème} de U15F R barragiste ou non

4 ou 5 barragistes de Districts F

Barrages d'accession

Barrages d'accession
1
2
3
4
5
6

3 accès en U16F R

1 POULE DE 12

U16F R
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

LA PRATIQUE FEMININE EN LIGUE MEDITERRANEE ORGANISATION DE LA PRATIQUE – FORMULE ENVISAGEE



FIN DE SAISON 2026.2027

MODIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES :

- REDUCTION DU NB D'EQUIPES
 - Passage sur une poule à 10 équipes
- REDUCTION DU NB D'ACCESIONS
 - Deux accessions issues des barrages départementaux uniquement
- AUGMENTATION DU NB DE DESCENTES
 - Pour la saison 2026.2027 uniquement

1 POULE DE 12

U16F R
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

APPLICATION PARTIELLE DE LA MONTEE GENERATIONNELLE ET PASSAGE A 10 EQUIPES AU NIVEAU REGIONAL

8 équipes se qualifient en U16F R1

SAISON 2027.2028

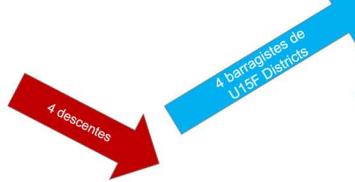
1 POULE DE 10

Barrages d'accés
1
2
3
4

2 accessions en U16 R F

Matches aller/retour
(Tirage au sort)

Championnats de District
À 11 – Minimum à 6 équipes



LA PRATIQUE FEMININE EN LIGUE MEDITERRANEE ORGANISATION DE LA PRATIQUE – FORMULE ENVISAGEE



VISION GLOBALE A PARTIR DE LA SAISON 2027.2028

Accession

U15 F DISTRICT

A 11

U16F R

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Loisirs

U15 F DISTRICT

A 8

Accession

U17 F DISTRICT

A 11

Loisirs

U18 F DISTRICT

A 8

Proposition d'une pratique pour les U18 ne pouvant évoluer ni en U18F Régional, ni en Seniors

U18F R

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Compétition

U19F FFF

A 11

Accession

SENIORS F DISTRICT

A 11

Loisirs

SENIORS F DISTRICT

A 8

SENIORS R1F

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Fin de saison 2025/2026 et saison 2026/2027

Le passage du championnat U15F R à la catégorie U16F R, concerterait les licenciées U16F, U15F et U14F dans la limite de 6 puis 3 à partir de la saison 2027/2028.

Les modalités d'accessions seraient identiques avec des barrages en matchs aller-retour sur la fin de saison. Les maintiens et accessions s'orienteraient vers la catégorie U16F.

L'installation de la montée générationnelle partielle s'accompagnerait également d'une réduction d'un nombre d'équipes à 10 sur ce championnat U16F R à la fin de saison 2026.2027. Avec notamment 4

descentes, uniquement pour la saison 2026/2027 et seulement 2 accessions à partir de la saison 2026.2027.

Pour le championnat U18F R, les éléments éventuellement seraient les mêmes avec une conservation des modalités d'accessions pour la fin de saison 2025/2026 puis une modification vers un barrage à 4 et seulement deux accessions à partir de la saison 2026/2027.

L'installation de la montée générationnelle partielle serait identique et nécessiterait l'adaptation des compétitions de Districts à la catégorie U17F et non plus U18F comme aujourd'hui. Le passage à 10 équipes se ferait dans les mêmes modalités que celles exposées pour les U16F R.

Enfin, afin de garantir l'équité des barrages d'accessions qui concernerait les vainqueurs des championnats de Districts en U15F et U17F, des prérequis d'organisation de ces championnats pourraient être appliqués avec notamment l'obligation de présenter au moins 6 équipes dans ces championnats départementaux.

Plan d'actions

Comme précédemment évoqué, ces éléments constituent un premier projet qui sera concerté avec la Commission Technique Régionale, puis les clubs féminins entre février et mars avant une éventuelle présentation en Comité de Direction de Ligue en mai puis un vote en AG d'été.

● La lutte contre la violence et les incivilités

Le samedi 4 octobre dernier, les capitaines et éducateurs de nos équipes régionales jeunes ainsi que les arbitres ont été conviés à participer à des ateliers de discussions autour de la lutte contre la Violence et les Incivilités.

Ce forum menait en partenariat avec des intervenants d'Aix-Marseille Université et de l'Olympique de Marseille en lien avec la fondation 13^{ème} Homme a permis aux acteurs de terrain de réfléchir aux différents moyens de rendre le football plus sûr pour garantir un bon climat autour des rencontres.

L'idée de mon intervention était de vous rendre compte de la synthèse de ces ateliers mais également de vous indiquer l'objet de nos travaux dans les prochaines semaines.

Parmi les principaux éléments et actions suggérées par les éducateurs, l'instauration du carton blanc – Exclusion temporaire, la mise en place de médiateurs de tribunes formés à la gestion des conflits au bord des terrains pendant les rencontres et l'instauration de la pause attentionnelle en cas afin d'apaiser les tensions si nécessaire.

Un certain nombre de préconisations fédérales émanant de la Direction Technique de l'Arbitrage ont été reçues en début de saison par les Ligues et Districts. En ce qui concerne la Ligue Méditerranée, nous avons décidé de prendre le temps de les étudier avant de potentiellement les mettre en application.

Vous le verrez, certaines font écho aux suggestions des acteurs de terrain suite au forum.

Parmi elles, l'instauration du carton blanc ainsi que la pause attentionnelle pourraient être mises en place dès la saison prochaine au sein de nos compétitions régionales jeunes.

VIII. PRESENTATION DE LA POLITIQUE R.S.O SUR LE TERRITOIRE DE LA LMF

Camille TORRENTE, Directrice Juridique

Qu'est-ce la RSO ? Responsabilité sociétale des organisations.

Il s'agit d'un sujet important dans tous les domaines et au sein de notre société, les instances, mais également les financeurs publics y attachent de plus en plus d'importance, comme vous pouvez le voir sur vos dossiers de demandes de subventions d'ailleurs.

En 2023, la FFF s'est saisie du sujet, et a créé la direction de l'Engagement, composé d'une douzaine de collaborateurs en charge de déployer un plan d'actions auprès des Ligues, Districts et licenciés. Le but de la RSO sera de redorer l'image de notre football.

La FFF a défini 4 axes prioritaires dans le cadre de la RSO :

- La lutte contre toutes les formes de violences et discriminations
- le soutien à des actions concourant au développement de la citoyenneté, inclusion, insertion sociale et professionnelle.
- les actions permettant au football de relever des défis environnementaux
- le développement de la mixité et de la féminisation du football.

La Ligue avait déjà débuté la mise en place d'une vraie stratégie RSO, en signant la charte des 15 engagements auprès du ministère des Sports en 2023.

Elle a poursuivi en créant tout d'abord sur ce nouveau mandat 2024/2028, le Pôle Engagement, piloté par Sylvie REYNIER élue du Comité de Direction, dans lequel sont intégrées la Commission Mixité et Bénévolat, la Commission Sport Adapté et Handisport, ainsi que la Commission des Actions citoyennes et sociales.

Cette saison, la Ligue a poursuivi sa stratégie, en intégrant les axes de la fédération et en prenant vos avis par le biais d'un questionnaire qui vous a été envoyé au mois d'octobre. 3 piliers sont ressortis, et serviront de base pour organiser nos actions :

PILIER 1 : LA STRATEGIE COMMUNE !

La première volonté de la Ligue est de pouvoir déployer la RSO jusqu'aux licenciés.

C'est pourquoi l'axe n°1 relève de la gestion et stratégie elle-même, en ce que l'on va réussir à développer une véritable compréhension commune de la RSO, avec les districts, les clubs, et les licenciés.

Sur ce pilier, les actions ont déjà débuté, puisque certains districts ont réalisé une formation collective avec notre partenaire REFORM.

Le but premier sera de mettre en place une coopération territoriale, afin que l'on parle tous, le même langage.

Sachez d'ailleurs que l'on propose une formation Tout terrain sur le thème de la RSO, au cours de laquelle on propose de travailler sur la réalisation d'un tournoi RSO, à l'instar de ce que la Ligue met en place sur les finales de Coupes Méditerranée depuis 2023.

PILIER 2 : LES VALEURS DU VIVRE ENSEMBLE

Ce pilier reprend les grands axes de la F.F.F., avec comme enjeux prioritaires :

- La lutte contre les violences, on y reviendra.

- La mixité et l'égalité : avec une réelle volonté d'augmenter le nombre de licenciées féminines sur notre territoire.
- Le foot pour tous, en développant les différents types de pratique pour tout public (sport adapté, cécifoot, foot en marchant...).

PILIER 3 : UN FOOTBALL DURABLE

Ici encore est repris un axe de la F.F.F. Le but étant que le football ait un impact positif sur notre planète.

Comment ?

- Grace au développement de la mobilité durable,
- Et l'intégration de l'écoresponsabilité dans les projets et évènements.

Cette stratégie se déroule à travers des grandes actions. Nous vous en présenterons certaines aujourd'hui.

CHARTE 15 ENGAGEMENTS

Comme il a déjà été indiqué, notre action phare demeure la signature de la Charte des 15 Engagements en 2023.

Il s'agit selon la Ligue de la définition de la RSO, puisque parmi ces 15 engagements, nous retrouvons :

- les achats responsables, la mobilisation interne, l'éducation durable, qui font partie de notre pilier 1
- mais également les causes solidaires comme l'accessibilité handicap, la gestion bénévolat, l'inclusion ou la mixité qui font partie de notre pilier 2
- et enfin l'alimentation durable, la réduction des déchets, l'économie d'énergie regroupés dans notre pilier 3.

Ainsi, après 3 saisons écoulées, les districts s'y mettent à leur tour. Cette saison, la majorité des districts se sont accordés pour organiser les finales départementales Pitch, sous le signe de la Charte des 15 engagements.

Notre prochaine étape clé sera de déployer la charte au sein des clubs. Dès 2026, 5 clubs auront la chance d'être accompagnés sur un de leur tournoi, afin de mettre en place des actions simples mais également écologiques, économiques et pour le bien-être de tous.

Un kit sera transmis au club, ainsi qu'un accompagnement personnalisé dans la préparation de son évènement engagé.

Un appel à projet sera transmis prochainement afin que vous puissiez candidater.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES : Il s'agit d'un sujet plus que prioritaires pour l'ensemble des parties prenantes, la Fédération, la Ligue, les Districts, les Clubs et les licenciés.

- Notre Directeur Technique le disait, dans la mesure où il s'agit d'un pilier fort, nous avons dès cette saison mis en place un Forum de lutte contre les violences avec l'ensemble de nos éducateurs. Suite à cette journée, un week-end stop à la violence a été dédiée sur les rencontres régionales. Malheureusement, les résultats attendus n'étaient pas au rendez-vous, puisque nous avons constaté encore beaucoup trop de violences sur les terrains.

La F.F.F. a placé ce sujet en axe 1 de son plan d'action. La semaine prochaine, ils proposeront au vote en Assemblée Fédérale, une aggravation du barème disciplinaire pour les violences faites envers les arbitres. En plus de l'individu responsable, l'équipe sera également sanctionnée d'un

retrait de points au classement. Cette proposition de modification de texte montre une nouvelle fois l'importance de ce sujet aux yeux de la F.F.F.

- Une page dédiée sur le LMFFC.FR, notre plateforme d'accompagnement permet de vous donner quelques outils pour lutter contre les violences dans votre club. Sur cette même page, vous retrouverez également, l'affiche se trouvant à droite de l'écran. Désormais, ce document doit être affiché dans tous les lieux où se pratique une activité physique ou sportive, en format A3. Un mail de rappel vous a été envoyé par la F.F.F. à ce sujet au mois d'octobre.

LES MEDITERRANEENNES :

Un projet qui répond à un autre axe de la F.F.F et pilier de la Ligue : accompagner les féminines et augmenter le nombre de licenciées.

LES MEDITERRANEENNES propose des formations dédiées pour les éducatrices et les arbitres avec un accompagnement personnalisé ; Le but étant de créer du lien, développer les compétences, pour permettre à ces licenciées d'accéder à des postes à responsabilité.

N'hésitez pas à nous écrire pour pouvoir participer à ce projet entièrement financé.

Les LMF TOUR : Lier l'agréable à la RSO : nous avons décidé de colorer pleinement ces tournées évènementielles dans les clubs, de la RSO. Au programme, activités en lien avec les IME et le sport adapté, sensibilisation à la RSO, tri des déchets, des collations locales et dotations responsables sont offertes.

Le but étant de faire découvrir la pratique du sport adapté à tous nos licenciés, en collaboration avec les Comités Sport Adapté.

Autres informations utiles : La FFF a lancé deux appels à candidatures pour participer à des tournois RSO, mixtes à Clairefontaine pour défendre une cause solidaire :

- Le premier le 21 mars pour les joueurs U14/U15 pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme.
- Le second le 15 et 16 mai pour les SENIORS pour lutter contre l'homophobie, la biphobie, et la transphobie.

Un mail vous a été transmis en début de semaine afin de candidater si vous le souhaitez.

LE TELETHON :

Nous ne pouvions pas citer nos actions RSO, sans évoquer le téléthon.

Ce week-end, vous n'êtes pas sans savoir qu'il s'agit de la promotion du téléthon. A ce titre, nous avons la chance d'avoir sur notre territoire, une des 4 villes ambassadrices : Pélissanne.

Nous serons donc cette après-midi à Pélissanne pour accompagner le club dans ses actions permettant de récolter des fonds en faveur du téléthon.

N'hésitez pas à faire un don également grâce aux actions que vous aurez mises en place au sein de vos clubs.

DECHETS GRIS :

La dernière action relève des piliers environnementaux, sur la récolte de déchets. Ici nous collaborons avec EVA, entreprise de valorisation adaptée, qui recycle les déchets gris (déchets informatiques). Nous relancerons au cours de la saison ce Challenge avec de nombreux lots à gagner.

En parallèle, l'opération des packs informatique a été reconduite. Il a été décidé avec HELMETT, notre assureur licence, et partenaire majeur de la Ligue, de faire bénéficier 50 clubs d'un ordinateur All in one ou ordinateur portable, au tarif de 100€. La Ligue et HELMETT prennent 125€ à leur charge.

Nous allons profiter de cette réunion pour remettre officiellement les ordinateurs aux clubs présents ce jour.

J'appelle donc Le ST. TRANSIAN, FREJUS ST RAPHAEL, LA FONTONNE ANTIBES, GAP FOOT 05, LE F.C. ROUSSET STE VICTOIRE, LE SOCCER CLUB AIX FEMININ, L'USR PERTUIS, ET ST. DIDIER PERNES.

Après cette remise, la parole est donnée à Arnaud DOUDET.

IX – DISPOSITIFS EN FAVEUR DES CLUBS – En lien avec nos Partenaires

Arnaud DOUDET, Directeur Général

Lors de l'Assemblée Générale, on a souhaité faire un focus sur quelques dispositifs que nous avons mis en place en faveur des clubs en lien avec les Partenaires majeurs de la Ligue que sont :

- ALEO Innovation
- My Coach TV et Pixelot
- ESCATES
- EKINSPORTS by Sport Emotion

Je voulais revenir sur 2 dispositifs forts que nous allons réaliser cette saison.

Comme vous le savez, nous avons la volonté d'aider et accompagner les clubs dans leur structuration.

Pour se faire, nous nous sommes attelés ces derniers mois à rechercher des partenaires forts nous permettant de mettre à disposition gratuitement des caméras pour certains championnats.

Avec les namings de la R1 seniors ALEO Innovation et de la R1 F ESCATES, mais aussi avec le soutien de My Coach TV et Pixelot, nous allons pouvoir équiper 3 championnats et les clubs qui les composent :

- La R1 Seniors ALEO Innovation
- La R1 F ESCATES
- Le Championnat Jeunes U16 R

Toutes les équipes de ces 3 championnats vont être équipées d'un équipement complet digne d'un staff professionnel avec :

- Une caméra Pixelot et ses accessoires
- Abonnement Air Team
- Abonnement plateforme MyCoachTV
- Formation-accompagnement MyCoachTV

Mais aussi tout un kit de communication :

- Une bâche personnalisée R1 Aleo Innovation et R1F ESCATES
- Un panneau interview personnalité du partenaire / clubs
- Un panneau d'information lié à la captation
- Un sac avec ballons personnalisés R1 Aleo Innovation / Escates.

Nous avons déjà remis à tous les clubs de R1 Seniors ALEO INNOVATION courant novembre le matériel et procédée aux formations. Nous ferons de même en janvier pour la R1F ESCATES et les U16 Garçons.

Après 2 Week-end test avec les clubs sur la captation des rencontres, nous allons débuter une phase de communication qui viendra valoriser la compétition et les équipes qui y participent avec des retours en images après chaque journée le mardi sur nos réseaux.

Outre la communication et la promotion des compétitions choisies, cette dotation permettra :

- D'accompagner les staffs avec la mise à disposition de Mycoah et des images des rencontres pour travailler sur le plan technico tactique comme un staff professionnel (même équipement que les équipes professionnelles féminines)
- De proposer dans le temps une ressource financière pour les clubs avec la mise à disposition sur une plateforme des rencontres de l'ensemble du club : un nouveau modèle économique

Ces dispositifs nous serviront également dans l'amélioration du climat général à travers une aide vidéo aux commissions régionales disciplinaires.

▲ Présentation du partenariat ESCATES

Le deuxième projet que je voulais vous partager ce matin, est celui que nous allons mettre en place avec la société ESCATES sur un système hydro économie.

Il est important pour la Ligue que nous donnions du sens à nos partenariats et nous essayons également que ces partenaires majeurs, puissent bénéficier à nos clubs.

Dans le cadre de notre démarche RSO et dans le cadre du soutien à la pratique féminine, la société ESCATES va nous accompagner pour 3 ans sur le championnat R1F via un naming de la compétition. La convention de partenariat avec ESCATES ne s'arrête pas uniquement au soutien du championnat féminin, elle a aussi pour effet de venir accompagner l'ensemble des clubs de la Ligue Méditerranée.

En effet, à partir de janvier, nous allons vous proposer de vous accompagner sur le déploiement d'un système hydro économie sur le remplacement de pommeux de douche qui permettra une économie de 60% d'énergie lié à un process spécifique.

Ce remplacement sur les installations sportives sera complètement pris en charge et vous permettra également si vous le souhaitez de réaliser l'installation vous-même et de pouvoir prétendre à une redistribution financière de 300€ HT pris en charge par ESCATES

- ① JE PRENDS CONTACT AVEC MA COMMUNE POUR OBTENIR LEUR AUTORISATION
- ② JE RENSEIGNE LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION
- ③ ESCATES ME CONTACTE ET VERIFIE LE NOMBRE DE POMMEAUX NECESSAIRES
- ④ JE RECOIS LES POMMEAUX DANS MON CLUB ET JE LES INSTALLE
- ⑤ JE VALIDE L'INSTALLATION VIA HORODATÉ PHOTO EN LIGNE
- ⑥ FIN DU TRIMESTRE VERSEMENT DE 300€ HT SUR LE COMPTE CLUB



Bien entendu, nous lancerons à partir du début de l'année une communication importante sur l'ensemble des clubs et nous vous accompagnerons pour finaliser l'opération pour ceux qui le souhaitent.

Voici donc les deux dispositifs importants de ce début de saison qui profiteront à nos Clubs. Nous espérons que vous serez convaincus et satisfaits par ces nouveaux dispositifs négociés par la Ligue.

▲ Présentation du partenariat EKINSPORTS

Les dirigeants d'Ekinsports présentent leur nouvelle collection Nike et leur plateforme en ligne. Ils précisent qu'Ekinsports devient « Sports Emotion » avec une organisation internationale et 3 pays distributeurs : Italie, France, Espagne via 3 canaux :

- Magasins spécialisés
- Site Web Marchand
- Equipe Terrain

Leur volonté est d'être un acteur incontournable dans le sport amateur et professionnel. Equipementier sportif leader en France dans plusieurs Fédération Sportives dont le Football, partenaires de clubs amateurs et professionnels, ainsi que de Ligues et Districts.

Une équipe dédiée à la vente avec plus de 15 commerciaux présents en France avec un service client très opérationnel permettant de proposer également de l'infographie (création de visuels), des ateliers de production favorisant une grande réactivité et personnalisation des produits, une logistique efficace, avec préparation et expédition des commandes.

Une plateforme « Le B2C » dédiée aux clubs permet à chaque licencié de passer commande en boutique en ligne avec une livraison à domicile ou point relais, donc moins de contrainte pour les clubs, plus de gestion de distribution des équipements. En 2024/2025, 15 clubs ont pu bénéficier de ce processus et l'objectif pour la saison 2025/2026 est de permettre à 100 clubs d'y accéder.

Vous pouvez retrouver toutes les offres :



X – CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Eric BORGHINI, Président

Il m'appartient de vous remercier pour votre participation nombreuse, la qualité des travaux, vos votes symboliques avec des taux à 100 % sur le rapport moral et sportif, ainsi que sur le compte-rendu financier saison 2024/2025. Cela démontre une vraie unité du football méditerranéen ; de cela, je vous renouvelle mes remerciements.

Je vous souhaite de passer de très belles fêtes, et vous invite à partager le pain et le sel.

La séance est levée à 12h30.

Eric BORGHINI
Président de séance

Vincent CASERTA
Secrétaire de séance